



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 11.04.2016	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 11.04.2016	N° d'enregistrement F09316P0076.
--	---	--

1. Intitulé du projet

**Extension des réseaux d'eau et d'assainissement
Secteur La Cride, Arnajons, Rousset et hauts de Rousset**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune Le Puy Sainte Reparade

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Jean David CIOT, Maire

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18 Installations d'aqueduc et de canalisations d'eau potable	Eau potable : Canalisation DN 150mm de 1350ml + DN 80 mm de 200ml soit 286 m ² (<500m ²)
32. Canalisations pour le transport de fluides	Assainissement : Canalisation gravitaire DN 200mm de 3700 ml environ Canalisation de refoulement DN 110 mm de 420 ml DN 90mm de 360 ml soit 869 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

**Création d'un collecteur d'eaux usées et de canalisations d'eau potable
Création d'un surpresseur d'eau potable
Création de deux postes de refoulement d'eaux usées**

4.2 Objectifs du projet

Le projet prévoit la création d'un collecteur d'assainissement pour :

- collecter les eaux usées des hameaux de la Cride, Bosquet, Arnajons et Rousset
- supprimer la station d'épuration du hameau des hauts de Rousset et le raccorder sur la station d'épuration communale d'épuration

Il prévoit également d'étendre le réseau d'eau potable afin d'alimenter les hameaux du Rousset, et des Arnajons à partir du réseau d'eau communal.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases entre 2016 et 2018.

Ils prévoient :

- la création d'un collecteur d'assainissement depuis le réseau existant au niveau de l'avenue du stade pour raccorder différents quartiers :

Collecteur de transfert : 420ml en PEHD DN110 mm

Quartier Rousset : 925ml en PVC DN 200mm

Quartier les Hauts de Rousset :360 ml en PEHD DN 90mm

Quartier la Cride et transfert : 1800 ml en PVC DN 200mm

Quartier des Arnajons : 820 ml en PVC DN 200mm

Quartier Bosquet : 65 ml en PVC DN 200 mm

Le réseau nécessitera également la création de deux postes de refoulement en bordure de la RD 15 et au niveau du lotissement des hauts de Rousset

- la création d'une conduite d'eau potable pour alimenter les lotissements de rousset, de bosquets et des Arnajons à partir du réseau d'eau communal situé au niveau du lotissement des hauts de Rousset. L'alimentation du quartier des Arnajons implique la création d'un surpresseur d'eau potable.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation des réseaux d'eaux et des ouvrages d'eau potable et d'assainissement

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier au titre du code de l'environnement - pour la création de trop plein sur les postes de refoulement et les travaux au niveau des deux vallats

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas et dossier au titre du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Réseau EU gravitaire DN 200mm refoulement DN 110 et 90 mm	3700 ml DN 200mm 780 ml DN 110 et 90 mm
- 2 postes de refoulement	2 postes
- Réseau AEP DN 150 mm DN 80mm + 1 surpresseur	1350ml DN 150mm 200ml DN 80mm
- voirie (reprise du revêtement suite aux travaux)	1 surpresseur

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ville Le Puy Sainte Réparate :
RD 15, RD 14,
Amajons, La cride
Rousset et Hauts de rousset
Bosquet

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. 43° 39' 36" 96 Lat. 5° 25' 32" 88

Communes traversées :

points de départ La cride : 43° 38' 44" 31 / 5° 25' 19" 02

43° 38' 48" 7 / 5° 25' 22" 86

43° 38' 53" 13 / 5° 25' 24" 94

point de départ Amajons : 43° 39' 36" 22 / 5° 24' 59" 33

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Extension des réseaux d'eau et d'assainissement pour desservir des zones classées U dans le PLU

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Travaux sous route (départementale, communale, voie privée), bas-coté ou sur terrains en friches

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU arrêté par le conseil municipal le 30 novembre 2015

raccordement de zones UD, UE, UA, 1 Aud

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn seisme (approuvé) PPRn Mouvements de terrain et tassement différentiels (approuvé) PPRn Inondation (approuvé) PPRif prescrit sur le massif de la Trévaresse depuis le 16/01/1995
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZCS La Durance (FR9301589) se trouve à plus de 1,5km de l'autre côté de la commune La ZPS de la Durance (FR9312003) se trouve à plus d'1,5km de l'autre côté de la commune
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais des tranchées des canalisations et des ouvrages - les tranchées seront remblayés avec les déblais ou avec des matériaux nobles (sous chaussée) - la nature des remblais est définie d'après les préconisations des services des routes du CG 13 ou du service voirie de la commune
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déblais des tranchées des canalisations et des ouvrages - les tranchées seront remblayés avec les déblais ou avec des matériaux nobles (sous chaussée) - la nature des remblais est définie d'après les préconisations des services des routes du CG 13 ou du service voirie de la commune
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact pour les tranchées réalisées sous chaussée, et sous accotement Impact faible lors des travaux à proximité des Vallat (pose d'une passerelle en traversée du Vallat et pose d'une canalisation en encorbellement dans l'ouvrage Ribière passant sous le canal EDF.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Après les travaux : aucun impact sur le milieu.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les ouvrages seront dimensionnés conformément aux différents plans de préventions des risques existants sur la commune
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase exploitation : interventions ponctuelles pour entretien des ouvrages par des personnes qualifiées pour les travaux sur les réseaux usées et eau potable (exploitant les réseaux pour le compte de la commune). Création de trop pleins sur les postes de refoulement qui ne fonctionneront qu'en cas de pannes imprévisibles (panne courant).
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Uniquement en phase chantier avec les engins de terrassement et les camions nécessaires à la réalisation des travaux
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Risque d'odeur faible lié à la présence de postes de refoulement. Ces postes sont dimensionnés pour empêcher la stagnation des eaux usées et donc la formation d'odeur.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Idem Bruits

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de trop plein sur les postes de refoulement en respect avec l'arrêtée du 21 juillet 2015 relatif à la collecte et aux transports des eaux usées. Ces trop-pleins sont définis dans le dossier au titre du code de l'environnement déposé pour ces travaux
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.2 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

4.3 Les incidences du projet identifiées au 4.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné :

- la nature du projet : création d'un collecteur d'assainissement en vu de raccorder des habitations au réseau collectif et de supprimer la station d'épuration des hauts du rousset et des assainissements non collectif existants
 - de la nature des travaux : création d'ouvrages et de canalisations d'eaux usées et d'eau potable
 - la durée des travaux limitée dans le temps pour chaque phase qui provoque des nuisances ponctuelles liées au chantier
 - le positionnement des travaux majoritairement sous voiries et accotement
- Nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'étude d'impact

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le Puy Sainte Réparate

le

08 avril 2015

Signature

